



COUPE FÉMININE DE LA PGA QUALIFICATION 2024

éligibilité

1. Les points sont attribués sur un cycle de 2 ans
2. Les points sont attribués en fonction des résultats du championnat féminin de la PGA du Canada, comme indiqué ci-dessous.
3. Les points ne seront pas divisés en fonction des égalités
4. Ouvert à tous les membres admissibles (y compris les apprentis) en règle avec la PGA du Canada, à l'exception des professionnels de tournoi.
5. La professionnelle de club présentant le pointage le moins élevée des championnats féminins de la PGA du Canada de 2023 et 2024 recevra une place automatique tant qu'elle maintiendra un statut de membre actif de la PGA du Canada jusqu'au début de la Coupe de la PGA féminine de 2024.
6. Dans l'éventualité d'une égalité pour la 5e position, à la fin du Championnat canadien féminin de la PGA 2024, ces positions seront déterminées par les meilleures finissantes du Championnat canadien féminin de la PGA 2024.

Si cette méthode de bris d'égalité ne permet pas de briser l'égalité, tout en continuant à utiliser le championnat féminin de la PGA du Canada 2024, nous comparerons le pointage le plus bas de la ronde finale ; si l'égalité persiste, le pointage le plus bas de la première ronde. Si cette procédure ne permet toujours pas de départager les ex-aequo, un barrage de cartes de pointage trou par trou commencera au trou n° 18 de la ronde finale et se poursuivra en sens inverse jusqu'à ce que les positions soient départagées.

structure de points

RANG	POINTS	RANG	POINTS
1	50	6	15
2	40	7	10
3	30	8	10
4	25	9	5
5	20	10	5

